

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**

SÉANCE DU 25 OCTOBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-142

Objet : Demande d'accréditation d'Université Côte d'Azur à délivrer le Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire (DE IBO)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Stéphane AZOULAY, Vice-président Formation ;

Considérant l'avis favorable du conseil académique du 13 octobre 2022 ;

Approuve la demande d'accréditation d'Université Côte d'Azur à délivrer le Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire (DE IBO), comme annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **31**

Fait à Nice, le 25 octobre 2022

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-142**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 2 NOVEMBRE 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :
En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION D'UNIVERSITE COTE
D'AZUR
A DELIVRER LE DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC
OPERATOIRE
(DE IBO)**

I. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC
OPERATOIRE

L'UFR Médecine d'Université Côte d'Azur accueille l'école IBODE depuis 2018 dans ses locaux situés 28 Avenue de Valombrose à Nice.

Cette dernière s'inscrit au sein de l'Institut de Formation aux Professions Paramédicales (I.F.P.P) du CHU de Nice, qui se compose de cinq écoles : l'Institut de Formation Aide-Soignant (I.F.A.S), l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I), l'Institut de formation des Infirmiers Anesthésistes Diplômés D'État (I.A.D.E), l'Institut de formation des Infirmiers de Bloc Opérateur Diplômés D'État (I.B.O.D.E) et l'Institut de Formations Ambulanciers et Auxiliaires Ambulanciers (I.F.A). L'IFPP est certifié par le label Qualiopi depuis le 10 décembre 2021 (Certificat RN 0149).

L'École d'Infirmier(ère)s de Bloc Opérateur du CHU de NICE a ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2018 au sein de l'École de Chirurgie A. Bourgeon de la Faculté de médecine de Nice.

Les 3 structures également constitutives de l'école de chirurgie sont : le Centre de Plastination, le Studio d'Enregistrement et de e-learning et le Centre de Simulation Chirurgicale.

L'Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire confie à l'Université la présidence du jury du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire (Cf. Art.33), l'université délivrant aux candidats du présent arrêté une attestation de réussite à la formation (Cf. Art. 35).

STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

L'Institut de Formation aux Professions Paramédicales (I.F.P.P) qui se compose de cinq écoles intégrant l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'État (I.B.O.D.E) est de statut public car il est adossé au Centre Hospitalier Universitaire de Nice.

II. UNIVERSITE ET UFR EN CO ACCREDITATION (le cas échéant)

La formation IBODE au CHU de Nice est réalisée en étroite collaboration avec l'UFR MEDECINE :

L'Institut d'Anatomie Normale dirigée par le Professeur Nicolas BRONSARD depuis juin 2017 est la passerelle entre les étudiants de la faculté et l'accès concret à l'anatomie (dissections, cours au tableau noir et à des dissections plus spécialisées en petits groupes dans le cadre de l'UE master anatomie, transmission en temps réel des images de dissection de la zone étudiée pour mettre en parallèle théorie et pratique, communication constante entre laboratoire et Amphithéâtre, évaluation en temps réel par des questions vérifiant l'acquisition des connaissances). Une fois le cours-dissection terminé, les moniteurs restent présents pour répondre aux questions des étudiants et leur apprendre des gestes simples comme les différents points de suture. Ainsi les étudiants peuvent bénéficier d'un contact concret et précoce avec l'anatomie du corps humain accompagné d'une perfection de certains gestes.

III. ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

L'école IBODE du CHU de Nice est placée sous la responsabilité du Coordonnateur Général de l'IFPP qui au titre de cette mission a bénéficié d'un agrément de directeur le 08 février 2017 modifié le 5 décembre 2019 du fait de l'ouverture de l'école d'IBODE.

Il est assisté dans sa fonction de directeur d'IBODE par un conseiller scientifique Professeur des Universités. Le Président du jury du DEIBO est en cours de nomination par le Président de l'Université. L'école IBODE a été créée en 2018 et bénéficie d'un agrément régional délivré le 08 juin 2018 pour un quota fixé à 20 élèves en formation continue. Cet agrément a fait l'objet le 21 décembre 2020 d'un **avenant autorisant un quota à 30 élèves.**

Les locaux de la Faculté de Médecine, le matériel pédagogique, certains personnels (interventions ponctuelles) sont mis à disposition de l'école IBODE par voie de convention financière contractualisée avec le CHU de Nice.

L'équipe administrative et pédagogique de l'école est composée de personnels permanents du CHU de Nice tous titulaires de la FPH. Au-delà des interventions pédagogiques des formateurs, les enseignements sont assurés par des professionnels médicaux, paramédicaux et autres, relevant de statut public et privé.

Organigramme (Cf. Annexe I)

L'organisme gestionnaire :

Centre Hospitalier Universitaire de Nice créé en 1992, Etablissement Public de Santé sis 4, avenue Reine Victoria - CS 91 179 - 06 003 Nice.

<https://www.chu-nice.fr/professionnels-etudiants/ecoles-et-instituts-de-formation/infirmier-de-bloc-operatoire>

N° SIRET : 26060070500040

Code APE : 8610Z2

N° d'enregistrement préfectoral 9306P004306 Responsable habilité de l'organisme gestionnaire GUEPRATTE Charles - Directeur Général

IV. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / ENGAGEMENT DANS LES FORMATIONS D'AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX /CONVENTIONNEMENTS EXISTANTS

Afin de répondre aux exigences sociales et de développer le potentiel créatif des professionnels de santé, la finalité du projet de l'école IBODE est de favoriser une cohérence entre :

- les valeurs institutionnelles de l'IFPP et celles de l'Université,
- les valeurs des étudiants,
- les valeurs professionnelles.

Le Diplôme d'État d'Infirmier de Bloc Opérateur est une formation diplômante, qui confère le grade de Master. Il vise à favoriser l'émergence d'un infirmier de bloc opératoire compétent, affirmé, épanoui, communicatif et créatif, autonome et réflexif, capable :

- D'exercer sa profession dans un système de santé en mutation dans les différents secteurs d'activité,
- De s'adapter à l'évolution des soins,
- D'assumer sa responsabilité professionnelle,
- D'élaborer son projet professionnel,
- De participer à la reconnaissance de la profession en collaborant à la recherche en soins infirmiers.

Des cours sont actuellement déjà mutualisés avec d'autres formations telle que la formation IADE et de sages-femmes.

Il est envisagé, que le Diplôme Universitaire d'Hygiène Hospitalière et écologie microbienne puisse être suivi en parallèle au cursus d'IBODE, ce qui permettrait aux étudiants d'accéder aux contenus ce DU au cours de la formation préparatoire au DE IBO

V. MODALITES DE GOUVERNANCE DU DISPOSITIF UNIVERSITE - ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

L'ensemble de la réglementation relative à la réingénierie IBODE de 2022 n'intègre à ce jour aucun élément inhérent à la gouvernance. Un texte est à paraître prochainement et en toute logique, les conditions de fonctionnement de l'école IBODE serait calqué sur la gouvernance en vigueur depuis 2018 pour la plupart des instituts de formation paramédicaux. Par conséquent, l'organisation devrait être constituée d'une instance compétente pour les orientations générales de l'école (ICOGE) et de trois sections :

- une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants ;
- une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires ;
- une section relative à la vie étudiante.

Concernant l'ICOGE, à l'instar de la gouvernance des autres filières paramédicales, elle devrait avoir à :

- Émettre un avis sur un certain nombre de sujet (pour exemple, le budget de l'institut, les ressources humaines, les CPOM, l'organisation des épreuves d'évaluation et des jurys semestriels ...)
- Valider le projet de l'école, le règlement intérieur, la certification de l'institut.

Par ailleurs, tout comme la formation IADE du fait de l'universitarisation de la filière IBODE, l'école intégrera la dynamique du département d'études paramédicales (DEP) de l'Académie de Nice.

ORGANISATION DES ÉPREUVES D'ÉVALUATION CONDUISANT À LA CERTIFICATION

Parallèlement au fonctionnement de l'école, la réglementation (Cf. Art 26 – II) a prévu « une gouvernance pédagogique » en matière d'évaluation et de certification.

✓ L'évaluation

En effet, le jury semestriel S1 à S3 a pour rôle de valider les unités d'enseignement et l'attribution des crédits. Ce jury, présidé par le directeur de l'école, est composé :

- Du président de l'université ou son représentant ;
- Du conseiller scientifique médical ou auxiliaire médical ;
- Du responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;
- D'un ou de plusieurs formateurs référents des étudiants infirmiers de bloc opératoire ;
- D'un ou de plusieurs représentants des tuteurs de stage.

✓ La diplomation

La présentation au jury du diplôme d'Etat d'IBODE est subordonnée aux conditions suivantes (Cf. Art 31), soit avoir :

- Obtenu les 90 ECTS des trois premiers semestres de formation,
- Effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 4,
- Cumulé moins de cinq pour cent d'absence justifiée, non rattrapée, sur l'ensemble de la formation

La délivrance du diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire (Cf. Art.33) et du grade Master est assurée par le jury du DE IBODE. Celui-ci et son président sont nommés par le président de l'université. La composition est la suivante :

1o Le conseiller pédagogique ou technique régional en agence régionale de santé, ou un représentant de l'agence régionale de santé ;

2o Un représentant de l'université partenaire, enseignant-chercheur participant à la formation ;

3o Le directeur d'école d'infirmiers de bloc opératoire ;

4o Le responsable pédagogique infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ;

5o Un formateur permanent de l'école d'infirmiers de bloc opératoire ;

6o Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ou un infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat en exercice depuis au moins trois ans et ayant accueilli des étudiants en stage ;

7o Un chirurgien participant à la formation des étudiants.

L'article 30 prévoit que le jury se détermine au regard de l'ensemble du dossier de l'étudiant comprenant notamment la fiche récapitulative « Validation de l'acquisition des compétences ».

Plusieurs sessions de jurys sont organisées dans l'année. Le jury peut siéger au titre de plusieurs sessions de formation.

L'instance ne peut siéger que si au moins la majorité de ses membres sont présents.

VI. SPECIFICITES DU PROJET PEDAGOGIQUE¹/ APPORTS UNIVERSITAIRES /MUTUALISATIONS AVEC D'AUTRES FORMATIONS EN SANTE (Cf. Annexe VI projet pédagogique IBODE 2022)

Réglementairement : « *La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire vise à l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice d'infirmier de bloc opératoire ainsi qu'à la maîtrise des attendus pédagogiques correspondant au grade universitaire délivré.* »

L'école IBODE assure donc :

- la formation initiale sous statut d'étudiant ou par apprentissage,
- la formation professionnelle continue ;
- la validation partielle ou totale des acquis de l'expérience (cf. Arrêté du 24 février 2014).

Le projet pédagogique formalise la mise en œuvre du programme de formation, décline les orientations de contenus et des méthodes pédagogiques ainsi que l'organisation dans le temps.

Les enseignements sont répartis en 5 blocs de 9 compétences et ils sont dispensés par des professionnels experts dans les 10 unités d'enseignement théoriques concernées :

- Chirurgiens
- IBODE et IBODE cadre de santé
- Coordonnateur des soins
- Infirmiers en Pratiques Avancées IPA
- Médecins Anesthésistes-Réanimateurs et IADE
- Médecins et infirmiers hygiénistes
- Manipulateurs en radiologie
- Biologistes
- Pharmaciens
- Ingénieurs biomédicaux et techniciens
- Médecin légiste
- Psychosociologue
- Cadre pédagogique
- Laboratoire
- Directeur d'hôpital
- Juristes

Pour chacune des UE, un référent Universitaire doit être nommé.

L'efficacité du dispositif de formation des EIBO est renforcée par la mutualisation d'enseignements socles à l'universitarisation des formations paramédicales et chirurgicales. En effet, des cours sont organisés de manière commune avec les filières d'Infirmier Anesthésiste, d'Infirmier de Pratique Avancée, de Sage-Femme, de Masseur-Kinésithérapeute et de Licence avec option Accès Santé.

On peut noter des interactions avec l'Institut d'Anatomie Normale, l'Ecole de chirurgie, la formation des infirmiers en pratique avancée ainsi qu'une mutualisation avec le DU d'Hygiène hospitalière et écologie microbienne. Il faut noter que de fait une part calculée à 29% de la formation est assurée par des universitaires : Professeur d'Université, Maitres de conférences Universitaires, Enseignants chercheurs, chefs de clinique assistant et Infirmiers Hospitalo Universitaires nouvellement nommés.

L'interprofessionnalité est entretenue également par le renforcement de la simulation avec les acteurs des sites interventionnels : IADE, MAR, Chirurgiens, Internes. Elle est proposée sous forme de plusieurs séances au cours des 2 années de formation.

L'utilisation du Système Informatique Distribué d'Évaluation En Santé (SIDES) autorise le développement d'une formation hybridée, grâce à un nombre de tablettes dédiées correspondant au quota d'étudiants.

La participation active de l'apprenant est organisée autour de l'alternance intégrative entre enseignement théorique et enseignement clinique. La formation est professionnalisante, elle ancre ses principes aux savoirs fondamentaux et sur l'exploitation de l'expérience professionnelle des étudiants.
PROJET PEDAGOGIQUE (Cf. Annexe VI projet pédagogique IBODE 2022)

1 LES DIFFERENTES VOIES D'ACCES AU DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

- 1.1 Orientation de la formation
- 1.2 Disciplines et compétences
- 1.3 Législation :

2 CONCEPTIONS PEDAGOGIQUES et VALEURS PROFESSIONNELLES

- 2.2 Objectifs globaux de la formation
- 2.3 La Finalité de la formation
 - 2.3.1 Bloc 1 : Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
 - 2.3.2 Bloc 2 : Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique
 - 2.3.3 Bloc 3 : Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs opératoires, interventionnels et associés.
 - 2.3.4 Bloc 4 : Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et associés
 - 2.3.5 Bloc 5 : Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques
- 2.4 Principes

3 L'ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

- 3.1 Formation professionnelle par alternance
- 3.2 L'enseignement théorique : Blocs de compétences
- 3.3 L'enseignement clinique
- 3.4 Organisation des stages :
 - 3.4.1 Encadrement en stage :
 - 3.4.2 Exploitation de stage :
- 3.5 Modalités d'évaluation
 - 3.5.1 Évaluation des Unités d'enseignements UE :
 - 3.5.2 Évaluation des stages :
- 3.6 Diplôme d'État Infirmier de Bloc Opérateur

4 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE NUMERIQUE, DE LA SIMULATION ET DES PRATIQUES INNOVANTES

- 4.1 Les plateformes dédiées
- 4.2 Les accès logiciels et outils de communication à distance
- 4.3 Les ressources bibliographiques numérique

- 4.4 La simulation : Histoire et évolution de la formation de l'infirmier de bloc opératoire
- 5 CONTEXTE DE L'OFFRE DE SOINS.
 - 5.1 Stratégie d'analyse des besoins de l'étudiant en lien avec les financeurs ou l'employeur concerné
- 6 CONTEXTE DE L'OFFRE DE FORMATION TERRITORIALE ET LOCALE
 - 6.1 L'équipe pédagogique et administrative de l'IFPP
 - 6.2 Organigramme de l'école D'IBODE (unité de l'IFPP)
 - 6.3 Organigramme du laboratoire d'anatomie et de l'école de chirurgie André BOURGEON
 - 6.4 Listes des référents de l'école IBO
 - 6.5 Les étudiants IBODE
 - 6.5.1 Test de positionnement à l'entrée de la formation
 - 6.6 Stratégie d'accueil, d'intégration et d'accompagnement d'étudiant en situation de handicap
 - 6.6.1 Le référent handicap et ses missions
 - 6.6.2 Processus de suivi d'étudiant en situation de handicap
 - 6.7 Individualisation de parcours et stratégie de prévention de rupture
 - 6.7.1 Information éclairée
 - 6.7.2 Les outils pédagogiques
 - 6.7.3 L'accueil
 - 6.7.4 La collaboration des maitres de stage et tuteurs/équipe pédagogique
 - 6.7.5 Le suivi individualisé
 - 6.7.6 Des ressources institutionnelles d'aide individuelle
- 7 GESTION DE LA QUALITE
 - 7.1 Les indicateurs d'évaluation de réalisation du projet pédagogique
 - 7.2 Evaluation de la formation par les étudiants :
 - 7.2.1 Evaluation globale
 - 7.2.2 Evaluation des stages
 - 7.3 Le processus de traitement des réclamations
 - 7.4 L'amélioration continue et le plan d'action
- 8 ANNEXES

VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS EN 2022, POSSIBILITES D'EVOLUTION DANS LES 5 ANS A VENIR EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Conformément à l'Arrêté n°2020 - 454 portant modification de l'arrêté 2018-388 du 8 juin 2018, le nombre d'étudiants à admettre en première année d'études préparatoires au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est fixée à 30 pour la rentrée d'octobre. Du fait de la réingénierie, l'école accueille de manière simultanée de septembre à juin deux promotions de 20 élèves chacune (une promotion réforme

et une qui finalise sa formation ancienne formule), soit 40 élèves au total. La rentrée aura lieu le 12 septembre 2022.

Perspective :

Un certain nombre de freins comme notamment l'offre de stage et la capacité structurelle d'accueil ne permettent pas d'envisager une évolution significative du quota.

A terme, pour compléter le campus santé, l'école IBODE devrait rejoindre le site Universitaire de Saint Jean d'Angely avec les autres filières infirmières de spécialité, comme les IPA.

VIII. MOYENS AFFECTES A LA FORMATION EN LIEN AVEC ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

Financiers :

Le tarif du diplôme est fixé pour l'année 2022 comme suit :

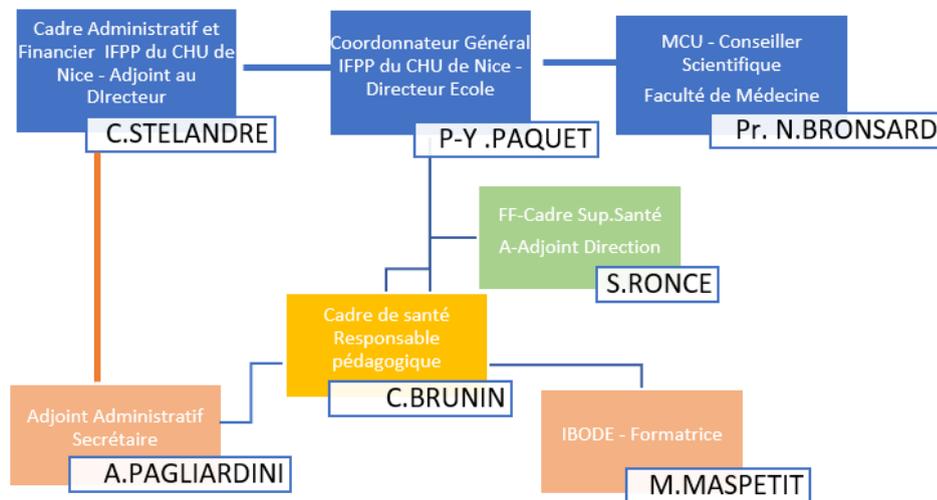
- 8 500 €/an (formation continue /formation initiale). Les tarifs ont été validés par la Direction Générale du CHU de Nice.
- 243 €/an représentent les droits d'inscription universitaires (montant fixé par arrêté ministériel) + CVEC à payer au CROUS (montant défini chaque année : 95 € en 2022)

Humains :

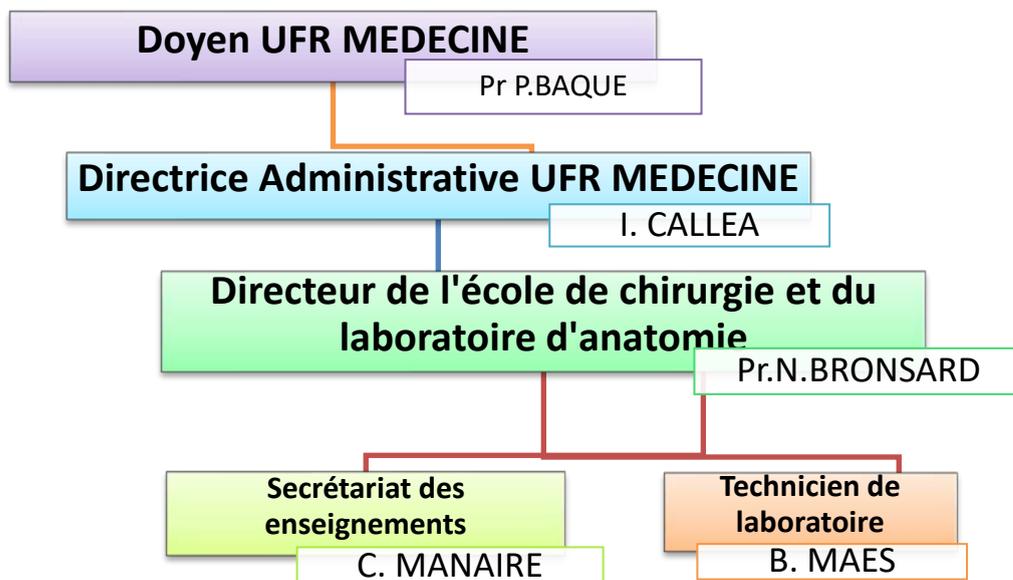
Effectifs du CHU de Nice

CODE UF	LIBELLE UF	LIBELLE EMPLOI	TDE
1104	ECOLE IBODE	ADJ ADMINISTRATIF	1,00
1104	ECOLE IBODE	CADRE DE SANTE	1,60
1104	ECOLE IBODE	CADRE SUP DE SANTE	
1104	ECOLE IBODE	DIR SOINS INFIRMIERS 1E CLASSE	0,10
1104	ECOLE IBODE	IBODE	0,50
1104	ECOLE IBODE	INGENIEUR HOSPITALIER	0,10

Organigramme de l'école D'IBODE (unité de l'IFPP)



Organigramme UFR MEDECINE - Institut normal d'anatomie :



Référents

Handicap C.BRUNIN	Sécurité faculté X. CERRUTI	Qualité P-Y. PAQUET
Développement durable J.GOBERT	Violences faites aux femmes V.DI DOMENICO	Mobilité internationale P-Y. PAQUET

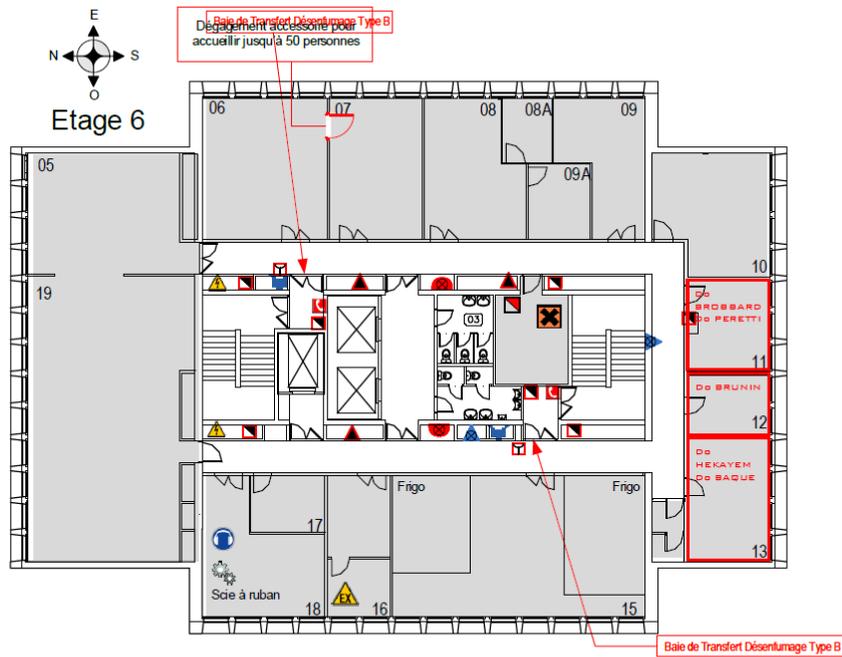
Locaux

Par convention qui détaille l'ensemble des moyens humains, financiers et en matière de locaux, l'école d'IBODE est hébergée au sein de la Faculté de Médecine.

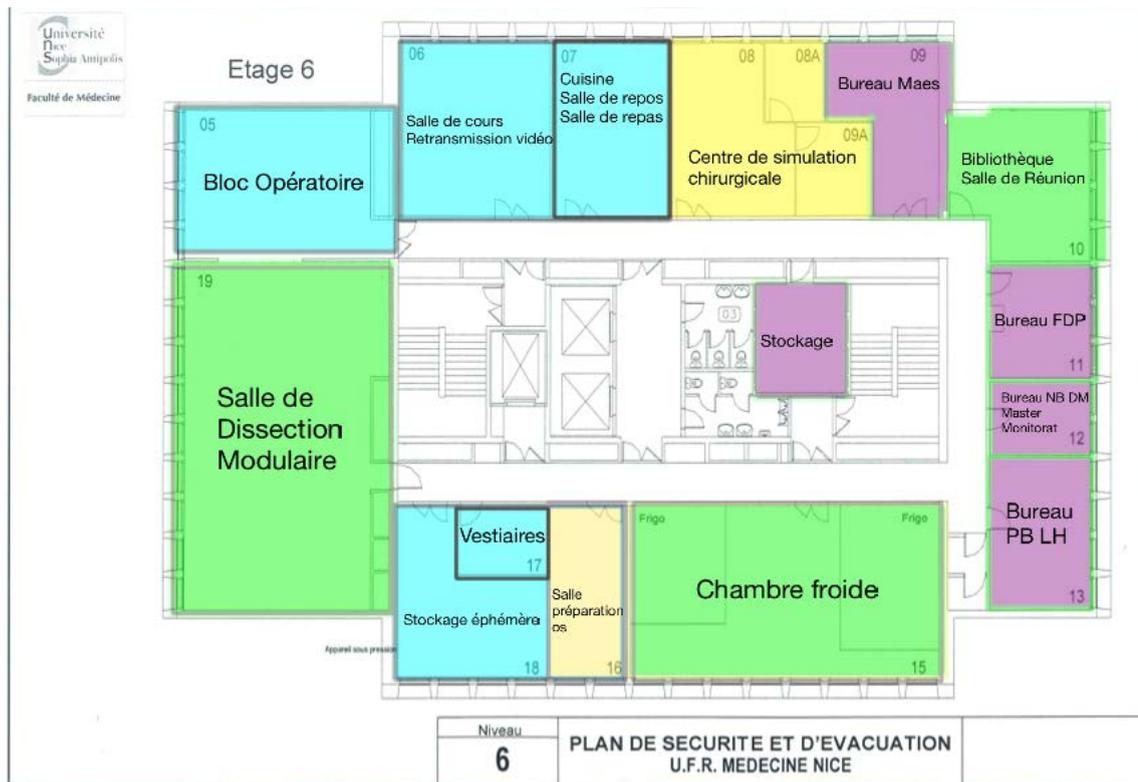


- Déclencheur manuel d'Alarme Evacuation
 - Déclencheur manuel d'Ouverture de porte
 - Commande manuelle de désentumage
 - Coup de poing Coupeure d'énergie
 - Clapet coupe-feu isolation ERP/IGH
 - Volet de désentumage
 - Armoire Electrique
 - Téléphone d'urgence
 - Gaine Ascenseur / Monte-charge
- MOYENS D'EXTINCTION ET DE SECOURS**
- Extincteur à poudre polyvalente
 - Extincteur CO2
 - Extincteur à Eau pulvérisée avec Additif
 - Robinet d'Incendie Armé (R.I.A.)
 - Colonne Incendie (Colonne Sèche)
 - Lave Oeil
 - Douche de sécurité

- NATURE DES RISQUES**
- Zone contrôlée Radioactivité
 - Zone contrôlée Biologique
 - Laser
 - Atmosphère Explosive
 - Atoxie Azote
 - Produits Chimiques
 - Zone de Bruit
 - Machines Outils



Niveau		Date de mise à jour : 13/02/2020
6	U.F.R. MEDECINE NICE	Par : Xavier CERRUTI Responsable Maintenance et Sécurité Incendie



IX. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Directeur de l'École IBODE : P.Y. PAQUET

FF Cadre supérieur de Santé : S. RONCE

Responsable pédagogique de la formation IBODE : C. BRUNIN Cadre de Santé IBODE

Conseiller scientifique : Pr N. BRONSARD (PU-PH)

VIII. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE CV et Liste des publications

VIII-a Les formateurs permanents

Madame Cathy BRUNIN Infirmière de Bloc Opérateur diplômée en 2006 est inscrite à l'Ordre National des Infirmières sous le numéro 2231912, elle est également Diplômée Cadre de Santé (2014) MASTER 2, MAE (Management et Administration des Entreprises), spécialité EESS (Encadrement des Établissements de la Santé et du Social) elle exerce la fonction de responsable pédagogique de l'école d'IBODE.

VIII-b Les référents d'UE

Numéro d'UE	Nom de l'UE	Semestre d'enseignements	Référent
UE 1	Sciences infirmières et bloc opératoire	1 - 2	Pr CLUZEAU
UE 2	Sciences médico-chirurgicales	1 – 2 - 3	Pr BRONSARD
UE 3	Techniques complexes d'assistance de chirurgie	3 - 4	Pr BRONSARD
UE 4	Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire, pré, per et post-opératoire	1 - 2	Pr BAQUE
UE 5	Prévention et gestion de risques	1 - 2	Pr. Pascal STACCINI
UE 6	Formation, tutorat et développement des compétences	3	Dr MASSALOU
UE 7	Recherche	2 - 3	Pr BAQUE
UE 8	Langue vivante : anglais	1 – 2 – 3 - 4	Mme LANDI
UE 9	Mémoire	4	Dr MASSALOU
UE 10	Analyse de pratiques professionnelles	2 - 4	Dr CAMUZARD
UE 11	Optionnelle : DU hygiène	2	Pr CARLES
	STAGE	1 – 2 – 3 - 4	

VIII-c Les référents des enseignements

UE 1 Pr CLUZEAU

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
cf. IPA : Thierry MIRA et Laurence CASTELLO	1	Raisonnement clinique
	1	Santé et soins infirmiers : concepts centraux
	1	Anthropologie : représentation du bloc opératoire, atteinte chirurgicale du corps, impact des croyances et des cultures
	1	Psychologie de la douleur, du stress, de la souffrance, de la peur
	1	Psychologie, sociologie et anthropologie de la mort
	1	Répercussions psychologiques de l'intervention chirurgicale sur la personne opérée : chirurgie conventionnelle et ambulatoire
	1	Communication adaptée à la personne opérée (culture, âge, handicap, types d'intervention, ...)
	1	Technique de communication en univers fermé et à hauts risques

UE 2 Pr BRONSARD

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
Pr BAQUE et Pr BRONSARD avec Dr HEKAYEM et les moniteurs d'anatomie	2	Anatomie: – Anatomie descriptive et topographique du corps humain – Description des régions anatomiques de l'ensemble du corps humain en lien avec les techniques chirurgicales
Dr SEDAT	2	Imagerie médicale: – Les grands principes de l'imagerie médicale – Repères anatomiques en imagerie médicale
cf. responsable DU plaie et cicatrisation Dr CAMUZARD	2	Peau et cicatrisation: – Physiologie de la peau – Plaie et cicatrisation: la peau, les facteurs biochimiques intervenant dans la cicatrisation, les mécanismes physiologiques de la cicatrisation: – La cicatrisation dirigée, – La cicatrisation pathologique: les facteurs jouant un rôle dans le retard de cicatrisation, les épidermolyses – Les différentes méthodes d'évaluation des plaies
Dr JACQUEMIN Guillaume	2	Hémostase: – Physiologie de l'hémostase, les méthodes d'hémostase

Dr MICICOI Grégoire	2	Fracture: – Généralités, physiologie de l'ossification, principes de consolidation, mise en place d'une immobilisation
Dr JACQUEMIN Guillaume	2	Les mécanismes physiologiques hémodynamiques – Régulation de la volémie – Physiologie cardiaque et vasculaire
Abdominal : Dr MASSALOU, Dr AUGENE, Dr BEN AMOR, Dr Sebastianelli, Florent ALCARAZ Vasculaire : Dr LARREYRE Gynécologie : Dr DOREZ, Dr GAUCI Sénologie : Dr GOSSET Urologie : Dr HAIDER Neurochirurgie : Pr LONJON, Dr ALMAIRAC, Dr LEPLUS ORL : Dr SALVODELLI, Dr VANDERSTEEN, Pr BOZEC, Dr LEYRE OPH : Dr MARTEL Cardiologie : Dr ECKER Thorax : Dr COHEN Ostéo-articulaire : Dr MICICOI, Dr MONIN, Dr GAUCI, Pr BRONSARD, Dr CAMUZARD	2	Les répercussions physiologiques liées aux processus chirurgicaux et aux différents temps opératoires
	2	Les principales voies d'abord chirurgicales
	2	Les principes des interventions principales (y compris en carcinologie) en chirurgie abdominale et vasculaire en obstétrique, chirurgie gynécologique, en sénologie, en chirurgie urologique en neurochirurgie, en chirurgie ORL, OPH, en chirurgie cardio-thoracique et en chirurgie ostéo articulaire (y compris principes de réduction)
	2	Les différentes voies d'abord et repères anatomiques pour les installations, actes chirurgicaux, drainages
	2	Les temps opératoires des interventions en chirurgie abdominale et vasculaire, en obstétrique, en chirurgie gynécologique, en sénologie et en chirurgie urologique, en neurochirurgie et en chirurgie ORL, OPH, en chirurgie cardio-thoracique et en chirurgie ostéo articulaire
	2	Les risques et complications des interventions chirurgicales en chirurgie abdominale et vasculaire, en obstétrique, chirurgie gynécologique, en sénologie et en chirurgie urologique, en chirurgie cardio-thoracique et en chirurgie ostéo articulaire chez l'adulte
	2	Les spécificités de la chirurgie abdominale et vasculaire, de l'obstétrique, la chirurgie gynécologique, la sénologie et la chirurgie urologique, de la neurochirurgie et de la chirurgie ORL, OPH, de la chirurgie ostéo articulaire à tous les âges de la vie
Dr SEDAT	2	Les explorations fonctionnelles: endoscopie, chirurgie interventionnelle
Dr ECKER + IBODE	2	En chirurgie cardiaque: principes et les complications de la circulation extra corporelle (C.E.C) et assistances cardiaques
Dr CAMUZARD, Dr LEYRE	2	La chirurgie reconstructive et plastique
Dr HAIDER, équipe PMO du CHU + IBODE	2	Les transplantations

Dr JACQUEMIN Guillaume	2	Pharmacologie: les différents médicaments, les indications, les risques liés à l'utilisation au bloc opératoire: – Colles biologiques, produits dérivés du sang – Produits hémostatiques, anticoagulants – Produits de contraste – Anesthésiques locaux, anesthésiques, antalgiques – Antibiotiques – Chimiothérapie per opératoire – Implants radioactifs – Les médicaments de conservation de tissus et d'organes – Substituts osseux et biomatériaux
Formateur école IADE Dr BERNARDIN, Dr CARLON, Dr AGUINET	2	Anesthésie: – Les principes de l'anesthésie et la réglementation en matière de sécurité anesthésique – Les différents types d'anesthésie, les indications, les contre-indications, les complications, et les recommandations de bonnes pratiques associées chez l'adulte, l'enfant et le nouveau-né – Les accidents d'anesthésie: allergie, hyperthermie maligne, choc anaphylactique – Les répercussions des incidents de l'acte opératoire sur l'anesthésie et de l'anesthésie sur l'acte opératoire

UE 3 Pr BRONSARD

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
CB/formateur	3	Aide opératoire : – Techniques d'aide à l'exposition, à l'aspiration-irrigation et à l'hémostase
pharmacien ?	3	Dispositifs médicaux implantables: – Définition, types et classes, principes technologiques de fabrication, de fonctionnement et d'utilisation – Cadre législatif, organismes de référence, mode stérilisation – Etude des fiches techniques, contraintes de mise en route de nouveaux matériels, – Stockage

<p>MACSF CB/formateur Pr BRONSARD Dr MASSALOU Dr CAMUZARD Dr MICICOI</p>	<p>3</p>	<p>Assistance chirurgicale</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cadre réglementaire et positionnement de l'IBODE assistant de chirurgie – Techniques de mise en posture chirurgicale – Techniques d'exposition directe et indirecte – Techniques d'aide à l'exploration – Techniques d'hémostase – lavage - aspiration – Techniques de drainage sus aponévrotique: pose et de fixation des drains – Techniques de ligatures et de sutures – Techniques d'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère – Techniques de mise en posture chirurgicale dans les situations complexes – Techniques de drainage sus aponévrotique: pose et de fixation des drains – Techniques de ligatures et de sutures (noeuds profonds) – Techniques d'exérèse et de reconstruction – Techniques d'anastomoses des organes et des vaisseaux – Techniques de réduction et d'immobilisation d'une fracture
--	----------	---

UE 4 Pr BAQUE

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
CDS IBODE Bloc	4	Les équipes opératoires: rôles, responsabilités, composition et fonctionnement
CDS IBODE Bloc	4	Le positionnement de l'IBODE au sein d'une équipe pluri professionnelle
CSS IBODE Bloc	4	<p>Organisation et coordination au bloc opératoire et en secteurs interventionnels:</p> <ul style="list-style-type: none"> – Organisation du travail, analyse des différentes contraintes – Règles en matière d'urgence, de sécurité et de prévention des risques – Programmation et régulation opératoire – Les outils d'organisation et de concertation, la charte de bloc – La chirurgie ambulatoire, – Modalités de prise en charge: récupération améliorée après chirurgie (R.A.A.C), la méthode du «fast track» ...

CDS ou CSS Bloc	4	<p>La gestion des équipes multiples</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les liaisons du bloc opératoire avec les services de l'établissement, et les prestataires extérieurs, - La gestion des situations exceptionnelles et des situations de crise, - La négociation, la gestion du stress, la gestion des conflits au bloc opératoire
Kiné-ergonome service qualité ?	4	<p>Santé et sécurité au travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité de vie au travail - Ergonomie au travail - Prévention des troubles musculo squelettiques - Prévention des risques psycho sociaux et de la souffrance au travail
Pharmacien CSS IBODE Bloc direction économique ? Responsable de pôle	4	<p>Sociologie des organisations:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Efficience du soin - Budget des établissements de santé publics et privés (principes de la tarification à l'activité, pôle, GHT et délégation de gestion ...) - Principes de codification des activités chirurgicales - Gestion de production: coûts des organisations, coûts des consommables (Dispositifs Médicaux) et coûts cachés - Flux et gestion des stocks en bloc opératoire - Principes d'élaboration d'un cahier des charges (achats: les types, les principes...les démarches d'achat et d'essais) - Impacts économiques de l'activité de l'IBODE - Fonctionnement d'un pôle

UE 5 Pr STACCINI

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
Dr DEGAND, Dr HASSEINE,	5	Microbiologie, parasitologie, virologie, mycologie et autres agents transmissibles en bloc opératoire
Dr BERROUANE	5	Facteurs de risques infectieux au bloc opératoire (classements et indicateurs de morbidité, classement du pronostic anesthésique, discipline chirurgicale et durée de l'intervention...)
EOHH/Médecin hyg	5	Hygiène et asepsie au bloc opératoire: les règles et recommandations
Dr CHAMOREY	5	Stérilisation: le principe, les modes, les procédures selon les caractéristiques des Dispositifs Médicaux (DM).
NOLIN pharmacien	5	Antiseptiques, désinfectants et détergents au bloc opératoire
EOHH	5	Précautions standards et complémentaires
Dr VEYRES	5	Principes architecturaux en matière d'hygiène (les circuits, les flux, les choix des revêtements...)

Dr VEYRES	5	Traitement de l'air, de l'eau et les contrôles
médecin hygiéniste	5	Mesures d'isolement au bloc opératoire
Radiologue SERRANO	5	Risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires pour le personnel et le patient
Mme LEGALL-CANDELA	5	Traçabilité au bloc opératoire: principes, réglementation, ouvertures de salles, check-lists, prises en charge des patients, staffs avec fiches d'intervention...
Pharmacien	5	Traçabilité des dispositifs médicaux (DM): principes, réglementation, suivi...
médecin hygiéniste	5	Concepts de la qualité et gestion des risques au bloc opératoire (risques associés aux soins, risques environnementaux et techniques...)
pharmacien, service qualité, service technique-informatique, ...	5	Vigilances sanitaires au bloc opératoire: identitovigilance, pharmacovigilance, matériovigilance, hémovigilance, logiciovigilance
Mme DUCHENNE Marie-Laure	5	Risques environnementaux et techniques au bloc opératoire: incendie, gaz, électricité...
	5	Risques associés aux soins au bloc opératoire: infectieux, organisationnel, erreur de côté...
service qualité	5	Management des risques a priori: cartographies, analyse par processus, plans d'actions, suivi des actions
service qualité	5	Management des risques a posteriori: évènement indésirable associé aux soins (EIAS), comité de retour d'expérience, méthodes d'analyse des risques, retour d'expérience en santé, revue de mortalité et de morbidité, méthodes de résolution de problèmes...
service qualité	5	Déclarations d'évènements indésirables associés aux soins, fiche de signalement
service qualité	5	Traitement des dysfonctionnements
service qualité	5	La certification Haute Autorité de Santé (HAS) en établissement de santé, au bloc opératoire et secteurs associés: audits de processus, patient traceur, compte qualité, certification en Groupe Hospitalier de Territoire (GHT), document unique...
service qualité	5	Analyse par processus: management, réalisation (interventionnel), supports
responsable de pôle	5	Indicateurs spécifiques au bloc opératoire: Indicateurs Pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (IPAQSS): Dossier Anesthésique (DAN), Tenue du dossier patient au bloc opératoire (TDPO), Indicateur composite de lutte contre les infections du site opératoire (ICALISO)...
service qualité	5	Les organismes responsables de la sécurité sanitaire, les instances, les tutelles...

Michel DUPORT	5	Le rôle de l'IBODE dans la démarche qualité au bloc opératoire, le développement durable: contrôle de la consommation, recyclage et économie, bilans et axes d'amélioration, les indicateurs de suivi...
service qualité	5	Evaluation des pratiques professionnelles (EPP): concepts, principes, démarches, outils
Valérie BEC - documentaliste	5	Veille réglementaire

UE 6 Dr MASSALOU

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
CB / Formateur tuteur se stage	6	Le tutorat : <ul style="list-style-type: none"> - Les concepts: tutorat, alternance intégrative, compétence, évaluation - La pédagogie de l'adulte - Les théories d'apprentissage - Les outils d'apprentissage - Le rôle des différents acteurs (Maitre de stage, tuteur, référent)
CB / Formateur	6	Le parcours de stage : <ul style="list-style-type: none"> - Le livret d'accueil, la charte d'encadrement - Les objectifs de stage - La construction du parcours de stage - Les bilans de stage - L'évaluation de la compétence
CDS Bloc, CSS bloc, responsable de pôle bloc	6	La conduite des actions de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Les situations particulières liées au bloc - Les situations professionnelles apprenantes - L'analyse des pratiques en bloc opératoire, secteurs interventionnels et secteurs associés

UE 7 Pr BAQUE

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
	7	Méthode basée sur les données probantes «Evidence Based Nursing» (EBN) et raisonnement clinique
	7	Méthode de recherche bibliographique
	7	Utilisation des bases de données de recherche
Documentaliste (BEC)	7	Utilisation des logiciels de gestion des références bibliographiques

	7	Méthodologies de recherche (quantitatives, qualitatives et mixtes)
	7	Méthode d'analyse d'un article de recherche
	7	Statistiques appliquées à la recherche en santé et plans d'analyse de recherches qualitatives
	7	De la question de recherche au protocole de recherche: – Les stratégies d'échantillonnage – Les méthodes de recueil de données de recherche: questionnaire, entretien – Les plans d'analyse quantitatifs et qualitatifs – L'éthique de la recherche sur la personne humaine /cadre de référence législatif
	7	Méthodologie: – Elaboration et obtention des demandes d'autorisations – Identification des participants
	7	Planification des étapes de mise en oeuvre de la recherche
	7	Identification des outils d'enquête

UE 8 Mme LANDI

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
Mme LANDI et Mme LARSON	8	Vocabulaire professionnel dans le domaine de la santé, du bloc opératoire et des secteurs associés
	8	Lecture et compréhension d'articles scientifiques et professionnels, de documents (fiches, procédures, modes d'emploi...)

UE 9 Dr MASSALOU

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
	9	Types de mémoire possibles: – Un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature; – Une analyse de pratiques professionnelles; – Un mémoire consistant en une analyse critique, s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé; – Un mémoire de recherche

UE 10 Dr CAMUZARD

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
FUCH Alain	10	Actualités du système de santé en France, en Europe et à l'international
FUCH Alain	10	Evolution du fonctionnement et de l'organisation des établissements de santé et des plans d'urgence
CB/formateur	10	Rôle des instances spécifiques au bloc opératoire
responsable de pôle bloc	10	Règlementation des activités en bloc opératoire, en secteurs interventionnels, en chirurgie ambulatoire et en stérilisation
(CS) Pietri ??	10	Déontologie au bloc opératoire
médecine légale ??	10	Règlementation des activités lors des situations particulières en bloc opératoire : décès sur table, enquêtes balistiques, signalements, prise en charge des détenus
CB/formateur	10	Missions et responsabilités des différents acteurs au bloc opératoire
(CS) Pietri ??	10	Lois bioéthiques appliquées au bloc opératoire
	10	Textes relatifs aux droits des usagers
	10	Démarche éthique au bloc opératoire et pratique réflexive

UE 11 Optionnelle Pr CARLES

Nom de l'intervenant	UE IBO	Thème
Docteur Y. BERROUANE (PH Hygiéniste - NICE)	11	UE 1 : Ecologie microbienne – Bon usage des antibiotiques
Docteur Ph. CARENCO (PH Hygiéniste - HYERES)	11	UE 2 : Epidémiologie des infections associées aux soins (IAS)
Docteur T. FOSSE Hygiéniste - NICE)	11	UE 3 : Prévention des infections chez les patiente·s et le personnel de santé
Docteur P. VEYRES (PH Hygiéniste - NICE)	11	UE 4 : Maîtrise des risques infectieux liés à l'environnement – Développement durable.
Docteur O. CAPEYRON (PH Hygiéniste – CH d'ANTIBES)	11	UE 5 : Organisation, management, communication, évaluations et démarche. Qualité (certification) dans le cadre de la lutte contre les IAS et la gestion du risque infectieux.

XI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- Cours magistraux et enseignements dirigés Enseignements en distanciel et en simulation Mutualisation des enseignements :

Avec d'autres formations d'IBODE : NON

Avec d'autres formations de santé : IPA, sages-femmes et EIA

Avec des formations d'autres UFR du même établissement : LAS

Avec des formations d'autres établissements : NON

- Stages cliniques :

En référence à l'article 7 arrêté du 10 juin 2021 : Les lieux de stages sont choisis par le directeur de l'institut ou de l'école de formation, en favorisant les stages chez l'employeur pour les apprentis ou dans l'établissement de rattachement pour les étudiants et élèves relevant de la formation professionnelle continue, dans le respect des référentiels de certification et de formation ... selon les dispositions régissant le fonctionnement des formations visées article 20 de l'arrêté du 27 avril 2022 l'instance compétente pour les orientations générales de l'institut est consulté.

Les stages sont représentatifs des différentes situations professionnelles concourant à la formation des IBODE. Sur ensemble de la formation, les stages permettent d'acquérir les 9 compétences et de valider les 5 blocs de compétences du référentiel de certification. Le parcours, composé de 47 semaines de stage dont 4 semaines de stage recherche.

Les Modalités de qualification et agréments de stage clinique sont définis en annexe III de l'arrêté du 27 avril 2022 ...Le directeur de l'école, le responsable pédagogique et le directeur scientifique sont responsables conjointement de l'agrément des stages, en concertation avec le directeur de l'UFR. Les modalités d'agrément des terrains de stages : liste des terrains de stages et des maîtres de stages agréés, prennent en compte les ressources humaines et matérielles qu'ils peuvent offrir aux étudiants ainsi que de leurs apports théoriques et pratiques utiles pour l'acquisition de compétences dans le parcours de l'étudiant. Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés en chirurgie ou dans le domaine de la recherche et des activités permettant un réel apprentissage.

La liste des terrains de stages clinique et stages recherches et des maîtres de stages agréés est annexée au projet pédagogique (Cf. Annexe VI projet pédagogique IBODE 2022).

XII. DISPOSITIF D'AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ETABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

(Accompagnement des étudiants)

Individualisation de parcours et stratégie de prévention de rupture

La prévention des ruptures concerne l'ensemble du processus de formation, de la sélection jusqu'à la diplomation. Elle implique une collaboration étroite entre l'équipe pédagogique, les tuteurs et les encadrants en stage. Elle nécessite bienveillance, équité de traitement pour l'ensemble des étudiants, consensus de l'ensemble des acteurs et un respect des textes législatifs ainsi que des directives de l'institution et des organismes de tutelles.

Elle s'appuie sur une information éclairée, des outils pédagogiques, une procédure d'accueil renforcée, un travail de collaboration entre encadrants et équipe pédagogique ainsi qu'un suivi individualisé de l'étudiant.

Information éclairée

- Conditions de vie et d'études

L'information sur les conditions de vie et d'études au sein de la formation doit être à disposition des candidats au concours puis aux primo entrants.

- Déroulement des études

Le déroulement de la formation est communiqué et explicité aux étudiants dès leur intégration, tout comme les attendus et les exigences de la formation (éléments également abordés lors des entretiens oraux des concours). Toutes les modifications sont communiquées aux étudiants et répondent aux mêmes exigences.

Les documents relatifs au déroulement de la formation sont affichés, mis à disposition des étudiants et réactualisés par l'équipe pédagogique.

- Dispositifs d'aide

Un exposé des différents dispositifs d'aide actualisés annuellement est aussi inclus dans les séquences d'accueil des formations et sont décrites dans le livret d'accueil des élèves.

Les outils pédagogiques

Un ensemble d'outil est mis à la disposition des étudiants pour faciliter leur intégration, leurs démarches administratives et l'acquisition de leurs compétences :

- Plateformes de cours,
- Tutoriels d'accès aux différents outils numérique de E-learning,
- Livret d'accueil en stage,
- Recueil des principaux textes législatifs et recommandations d'experts des sociétés savantes d'hygiène, de chirurgie et des secteurs interventionnels.
- Règlement intérieur
- Projet pédagogique

L'accueil

- Au sein de l'école d'IBODE
 - ✓ Rencontre et temps de partage entre promotion

En complément de l'accueil de l'étudiant par l'équipe pédagogique, un temps d'échange et de partage convivial entre étudiants de 1ère année et de 2ème année est proposé en début de formation. Cette rencontre a pour objectif de faciliter la collaboration entre promotions (notamment au cours des enseignements cliniques) et de formaliser un parrainage entre primo entrants et étudiants de 2ème année.

✓ Rencontre avec maitres de stage/encadrants

Les maîtres de stage ou leur tuteur représentant viennent présenter les futurs lieux de stage incontournable à l'apprenant. Ces temps d'échange ont comme objectif de faciliter l'intégration des étudiants au sein des blocs opératoires en apportant une information actualisée sur les organisations et les attendus de l'équipe encadrante.

– Au sein des terrains de stage

Une visite des principaux lieux de stage est proposée aux étudiants avant leur mise en stage (Bloc de Pasteur 2 et 1, Bloc de l'Archet 2, IUFC). Ces visites permettent aux étudiants d'appréhender les locaux, l'organisation globale de travail ainsi que les ressources matérielles dont l'étudiant peut bénéficier (vestiaires, parking, self...). Ces visites sont également des moments privilégiés pour aller à la rencontre des maitres de stage, des tuteurs et des encadrants.

La collaboration des maitres de stage et tuteurs/équipe pédagogique

– Réunion de travail maître de stage/tuteurs/équipe pédagogique

Des réunions de travail sont proposées chaque année aux maitres de stage ainsi qu'aux tuteurs/encadrants. Elles permettent d'apporter une information sur le déroulement de la formation au sein de l'école, de faire un bilan des promotions, de prendre des décisions concernant l'accompagnement des étudiants en difficulté et d'échanger sur le projet d'encadrement des équipes.

– Visite de stage maitre de stage/encadrant/cadre pédagogique

Ces visites permettent de prendre connaissance des spécificités de chaque terrain de stage, d'aller à la rencontre des équipes encadrantes pour mieux apprécier l'offre de stage et la capacité d'accueil. Elles sont également l'occasion d'échanger avec les équipes encadrantes sur leur projet d'encadrement.

✓ Modalités de qualification et agrément des stages (annexe III de l'arrêté de formation du 27 avril 2022)

Le directeur de l'école, le responsable pédagogique et le directeur scientifique sont responsables conjointement de l'agrément des stages, en concertation avec le directeur de l'UFR Médecine.

Les lieux de stage sont choisis en fonction des ressources humaines et matérielles qu'ils peuvent offrir aux étudiants ainsi que de leurs apports théoriques et pratiques utiles pour l'acquisition de compétences dans le parcours de l'étudiant.

Un stage est reconnu « qualifiant » lorsque le maître de stage se porte garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés en chirurgie ou dans le domaine de la recherche et des activités permettant un réel apprentissage.

Un formulaire d'agrément est renseigné par le cadre formateur et le maître de stage ou l'équipe

Une Charte d'encadrement validée existe au sein du GCS auquel appartient l'IFPP (Cf. Annexe XII-3 Charte des stages)

Les périodes en milieu professionnel peuvent se réaliser en établissement de santé public, privé ou auprès de chirurgiens libéraux. Pour les étudiants dont la formation est financée par leur employeur, un maximum de vingt-trois semaines de la période en milieu professionnel peut être réalisé chez cet employeur à condition de ne pas revenir dans le secteur interventionnel dans lequel ils travaillaient antérieurement et dans le respect des disciplines obligatoires mentionnées ci-dessus et de la présence d'au moins un encadrant infirmier de bloc opératoire diplômé d'État.

Un livret d'accueil spécifique à chaque lieu de stage sera élaboré et comprendra notamment :

- les éléments d'information nécessaires à la compréhension du fonctionnement du lieu de stage (type de service ou d'unité, types d'interventions, particularités des prises en charges...);
- les situations les plus fréquentes devant lesquelles l'étudiant pourra se trouver ;
- les actes et activités qui lui seront proposés ;
- les éléments de compétences plus spécifiques qu'il pourra acquérir ;
- la liste des ressources offertes à l'étudiant dans le stage ;
- les modalités d'accueil et d'encadrement ;
- les règles d'organisation en stage : horaires, présence, obligations diverses.

Une convention de stage est établie pour les stages organisés en dehors de l'établissement au sein duquel est implantée l'école. Elle précise les conditions d'accueil et les engagements de chaque partie. Elle note la durée du stage et précise les modalités de son évaluation et de sa validation dans la formation du stagiaire

Évaluation des connaissances et des compétences : Il faut distinguer la démarche de certification (évaluation des blocs de connaissances et de compétences présentée en Annexe XIIIc-) de la démarche d'évaluation mise en œuvre au sein du référentiel de formation (évaluation des unités d'enseignement). Les compétences composant le bloc font également l'objet d'une évaluation en milieu professionnel

Le suivi individualisé

Le suivi individuel dont bénéficie chaque apprenant (entretien individuel annuel, visite de stage, régulation etc.), permet la détection des difficultés de l'étudiant et favorise la mise en œuvre des mesures d'accompagnement ciblées sur les problématiques rencontrées.

- La détection
 - ✓ Suivi des acquisitions des compétences cliniques et théoriques

Les évaluations et appréciations de stage sont traitées et saisies par les formateurs référents de promotion à chaque fin de stage. Chaque étudiant bénéficie d'une visite semestrielle de stage au cours de laquelle le formateur référent de promotion évalue les compétences de l'apprenant et sa progression en lien avec son parcours de stage et l'avancée dans la formation.

Concernant les enseignements théoriques, un bilan des validations des modules est établi et communiqué à chaque étudiant. En cas d'échec, les dates de 2ème session sont établies et transmises.

Toutes difficultés en stage et/ou non validation sont analysées avec l'ensemble de l'équipe pédagogique pour déterminer collégialement des mesures d'accompagnement spécifiques.

- ✓ Suivi individuel

Un entretien individuel annuel est proposé en début de 2ème semestre et fin de 3ème semestre au cours duquel l'étudiant s'autoévalue et échange avec le formateur référent de promotion et le cadre pédagogique sur les difficultés rencontrées, ce qui permet d'apporter informations, conseils et appuis au regard des problématiques soulevées.

- ✓ Suivi des absences/retards

La procédure en cas d'absence/retard est communiquée dès le début de la formation à l'étudiant au travers du règlement intérieur (IFPP-Université) Le suivi est assuré mensuellement par la secrétaire qui s'appuie sur les relevés de présence en stage (signés par les maîtres de stage), les états de présence en cours et les documents justificatifs fournis par l'élève. Toutes absences prolongées et/ou répétées et retards sont analysés par l'équipe pédagogique et peuvent faire l'objet de stage de rattrapage.

- Les mesures d'accompagnement spécifiques
 - ✓ Visite de stage à la demande des encadrants, de l'équipe pédagogique ou de l'élève

En cas de difficultés en stage, une visite complémentaire est instaurée dans les 7 jours. L'objectif de cette visite est d'apporter un soutien aux encadrants, de faire un bilan avec l'apprenant sur ses compétences cliniques/pratiques et de déterminer des pistes d'amélioration. Elle est aussi l'occasion de régler d'éventuels conflits et/ou des problématiques de comportement inappropriés de l'étudiant.

- ✓ Entretien individuel complémentaire

Sur rendez-vous, l'étudiant peut solliciter l'équipe pédagogique en cas de difficulté. De son côté, l'équipe pédagogique peut convoquer celui-ci si elle détecte des difficultés, l'objectif étant de faire un bilan et de mettre en place un contrat pédagogique adapté à la situation.

- ✓ Régulation de « mémoire » individuelle ou travail d'intérêt professionnel

Dans le cadre de leur travail professionnel, les étudiants bénéficient de l'aide de leur Directeur de mémoire ainsi que de guidances collectives. Associé à ce dispositif, une ou plusieurs guidances individuelles sont programmées à la demande de l'apprenant où en cas de difficulté détectée par l'équipe pédagogique.

- ✓ Accompagnements administratifs si besoin par la secrétaire de l'école d'IBODE

Des ressources institutionnelles d'aide individuelle

- Les services sociaux universitaires

Aide à la mobilité, aide logement, bourse, médecine universitaire.

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

- Les services départementaux et régionaux

Aide à la mobilité ZOU, <https://zou.maregionsud.fr/acheter-un-pass-zou-etudes/>

- Une consultation avec psychologue

<https://santepsy.etudiant.gouv.fr/>

- Qualité de vie au travail du CHU

XIII. DISPOSITIF D'EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

(Analyse et prise en compte des différentes informations recueillies dont l'évaluation des enseignements par les étudiants)

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit dans son article 6 une obligation de certification au 1er janvier 2022. Cette certification qualité est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés. L'école IBODE est certifiée par le label Qualiopi depuis le 10 décembre 2021 (Certificat RN 0149) suite à l'audit de certification auquel elle a pris part les 29 et 30 novembre 2021, cette labellisation est valable 3 ans.

Le référentiel Qualiopi est organisé autour de 7 critères qualité, il exige entre autres critère 7 le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées

- Evaluation de la formation par les étudiants :
 - ✓ Évaluation globale

Une évaluation globale est réalisée par entretien individuel et Web formulaire : Annexe XII-évaluation enseignements

A l'issue du 1er semestre, 2ème ou 3ème semestre et 6 mois après la diplomation, il est procédé à l'évaluation de la qualité de la formation. Les modalités sont diverses, par entretien individuel présentiel et/ou en Visio conférence ainsi qu'avec l'utilisation de la plateforme « Microsoft Forms ». Ces évaluations permettent de mettre en œuvre les réajustements nécessaires.

✓ Évaluation des stages

Les instituts de formation en santé et les terrains de stage se sont engagés dans une démarche qualité, en lien avec la charte d'encadrement visant à mesurer la qualité de vie et les conditions d'apprentissage des apprenants accueillis en stage, à identifier et à répondre à leurs besoins en termes de formation clinique, technique, organisationnelle et relationnelle.

Pour cela, à la fin de chaque stage, un questionnaire de satisfaction (Annexe XIIIb- Eval satisfaction stages) est proposé aux apprenants. L'analyse des résultats et les actions d'amélioration proposées en regard, seront ensuite transmises aux apprenants et aux professionnels de santé.

✓ Le processus de traitement des réclamations

Dans le cadre de la démarche qualité de l'IFPP, il apparaît nécessaire d'assurer un suivi des difficultés ou dysfonctionnements rencontrés sur les lieux de stage ou sur les lieux de vie et d'enseignement. Pour cela, une fiche de régulation partagée a été mise en place au sein de l'institut de formation ; le cas échéant des réunions de la cellule de régulation au sein de la structure peuvent avoir lieu.

✓ L'amélioration continue et le plan d'action.

Au minimum tous les 2 mois le comité de pilotage de la démarche de certification Qualiopi est réuni, à cette occasion la cellule qualité composée des référents qualité de chaque filière de formation initiale ou structure de formation continue analyse les déclarations avec réclamation des parties prenantes. Elle élabore les plans d'actions et accompagne les équipes dans le déploiement de ces plans, si nécessaire.

Un bilan semestriel est présenté par la cellule qualité gestion des risques lors d'une réunion de coordination organisée par la Cellule qualité gestion des risques de l'IFPP.

Il comporte un bilan statistique des déclarations et un bilan du suivi des plans d'actions.

XIV. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Mutualisation des enseignements : un partenariat existait avec les écoles d'IADE et de Sages-femmes dès l'ouverture en 2018. Les enseignants responsables des UE vont collaborer afin de développer et maintenir un haut niveau d'enseignements (Master) sur les structures respectives avec une mutualisation d'une partie des forces d'enseignements et d'encadrement des partenaires.

ESF : Sandra MACCAGNAN maccagnan.s@chu-nice.fr; EIA : ecole-infirmier-anesthésiste@chu-nice.fr

Mutualisation des cours d'anatomie avec les étudiants en Licence science la santé et les étudiants de l'Institut de Formation des masseur Kinésithérapie IFMK dont le Pr Nicolas BRONSARD assure la direction des enseignements LASS et la vice-présidence de l'IFMK.

Les nouveaux contenus comme UE Sciences infirmières et pratique avancée sont désormais intégrés à la mutualisation supplémentaire (Responsables infirmiers : Mme Laurence Castello/M. Thierry Mira, Direction Pr CLUZEAU). Cet enseignement est destiné à comprendre les fondements de l'exercice infirmier en pratique avancée, à travers l'apprentissage des concepts, modèles et théories en sciences infirmières, approfondir l'épistémologie et les analyses critiques des sciences infirmières, approfondir la relation thérapeutique. A l'issue de cette UE, l'étudiant devra avoir atteint les objectifs suivants : Maitriser les définitions, rôles, missions, modalités d'exercice en pratique avancée, consolider les concepts mobilisés dans les sciences infirmières en lien avec la pratique avancée, maitriser les modèles et théories en sciences infirmières, les principes de l'épistémologie, les principaux éléments de l'histoire des soins infirmiers.

Thierry MIRA mira.t@chu-nice.fr , Laurence Castello Laurence.CASTELLO@univ-cotedazur.fr

De nouveaux partenariat dans le domaine de l'hygiène hospitalière proposée en tant qu'UE optionnelle sous la direction du Pr Michel CARLES sont également acquis.

XV. AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITE

- De la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique : 13 octobre 2022
- Du conseil d'administration : 25 octobre 2022

XVI. AVIS DES INSTANCES ECOLE (S) ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE

- Instance(s) compétente(s)

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.